

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE LES BRESEUX**

**Séance ordinaire du 16 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le seize avril, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alexandre MONNET, Maire.

**Étaient Présents** : BERTIN Corinne, BULLIARD Samuel, CAIRE-REMONNAY Magali, GRUT Eliane, MESSINGER Elise, MILLOT Ludovic, MOREL Thierry, RAYMOND Didier et SANDOZ Jean-Pierre

**Étaient Excusé (s)** : PARATTE Julien

**Secrétaire de la séance** : SANDOZ Jean-Pierre

Date de convocation : 12/04/2021

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du conseil municipal du 16 mars 2021
3. Décision modificative n°1 Budget communal
4. Décision modificative n°1 Budget Lotissement
5. Délibération prêt

**DÉLIBÉRATIONS**

- |         |  |
|---------|--|
| 22-2021 | Décision modificative n°1 Budget Communal    |
| 23-2021 | Décision modificative n°1 Budget Lotissement |
|         | <del>Délibération prêt</del>                 |

**OUVERTURE DE SÉANCE**

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Alexandre MONNET, Maire.

**-1 DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Est élu secrétaire de séance à l'unanimité : SANDOZ Jean-Pierre

**-2 APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2021**

Rapporteur : Monsieur Alexandre MONNET, Maire.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 mars.

Le procès-verbal est adopté par **10 voix pour 0 voix contre et 0 abstention**

**-3 22-2021 DÉCISION MODIFICATIVE N°1-BUDGET COMMUNAL**

A la demande du trésorier et afin d'équilibrer les opérations d'amortissement et de supprimer les produits de cessions, il convient de valider la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp	1 185.33 €	
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section</b>	<b>1 185.33 €</b>	
R 777 : Subv.transférées au résultat	4 029.00 €	
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section</b>	<b>4 029.00 €</b>	
R 775 : Produits des cessions d'immob.	3 075.00 €	
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>	<b>3 075.00 €</b>	

Vote : **10 voix pour**      **0 voix contre**      **0 abstention**  
Visa du contrôle de légalité : Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

## -4 23-2021 DÉCISION MODIFICATIVE N°1-BUDGET LOTISSEMENT

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 3555 : Terrains aménagés		211 781.03 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>211 781.03 €</b>
D 7133 : Variat° en-crs prod° biens	7 065.52 €	
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section</b>	<b>7 065.52 €</b>	
D 608 : Frais terrains en cours aménagt	1 522.48 €	
<b>TOTAL D 043 : Op. ordre intérieur de section</b>	<b>1 522.48 €</b>	
R 3555 : Terrains aménagés		7 065.52 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>7 065.52 €</b>
R 71355 : Var.stocks produits(terrains)	211 781.03 €	
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section</b>	<b>211 781.03 €</b>	

Vote : **10 voix pour**      **0 voix contre**      **0 abstention**  
Visa du contrôle de légalité : Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

## -5 DÉLIBÉRATION PRET

Report au prochain conseil municipal par manque de réponse des banques contactées.

## QUESTIONS DIVERSES

**Pays Horloger** : cette année la commune s'est portée candidate pour recevoir le marché nocturne. Sa candidature a été retenue pour le 28 août. Didier RAYMOND sera le responsable du marché en lien avec le pays horloger.

**AMD** : Réunion d'information sur la réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics locaux les 11 ou 17 juin.

**Conseil d'école** : Afin d'organiser au mieux les exercices « incendie » l'entreprise Lurati va expliquer à l'agent communal comment déclencher ces alarmes, afin que la commune soit plus autonome.

La porte d'entrée des petites sections fonctionne mal. L'agent communal ou l'entreprise Tarby interviendront rapidement.

**Église** : Suite au courrier rédigé auprès des monuments historiques, notre dossier sera étudié en commission le 20 mai.

Il est encore trop tôt pour déposer un dossier auprès de la fondation du patrimoine

Le maître d'œuvre viendra métrer d'ici une quinzaine de jours afin d'évaluer les différents coûts.

**Subvention communale** : L'Association des parents d'élèves ainsi que les institutrices remercient vivement le conseil municipal pour les subventions versées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Le Maire,  
Alexandre MONNET